

Paris, le 11 mai 2020

N°2157 & 1026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Gouvernement annonce un soutien exceptionnel à la filière viticole

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, et Olivier Dussopt, secrétaire d'Etat auprès de Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, ont réuni en visioconférence l'ensemble des acteurs de la filière vitivinicole française aujourd'hui lundi 11 mai.

La crise sanitaire due au virus COVID-19 touche de plein fouet le secteur de la viticulture, qui est particulièrement dépendant de secteurs fermés administrativement depuis le 15 mars 2020 et des marchés à l'exportation. La filière avait déjà été fortement touchée par l'instauration des sanctions américaines sur les importations de vin en novembre 2019. Ce sont plus de 85 000 entreprises (exploitations, caves coopératives, négociants vinificateurs) qui sont concernés partout en France.

Les ministres ont notamment rappelé l'ensemble des mesures de soutien aux entreprises déjà mises en place par le Gouvernement et auxquelles le secteur est pleinement éligible (fonds de solidarité, prêt garanti par l'Etat, report de cotisations sociales et d'impôts, chômage partiel...).

A l'issue de cette réunion, trois mesures de soutien exceptionnelles et spécifiques au secteur pour assurer la stabilité du marché et la poursuite de leur activité ont été annoncées :

- des exonérations de cotisations sociales pour les TPE et PME les plus en difficulté;
- un dispositif de distillation de crise à hauteur de 140 millions d'euros ;
- une relance de notre demande d'un fonds de compensation au niveau européen.

Les ministres ont insisté sur le fait que le plan proposé est une 1ère étape et qu'il y aura une clause de revoyure organisée dans les prochaines semaines pour renforcer le plan si nécessaire, notamment via une aide supplémentaire aux distilleries.

Contacts presse

Cabinet de Bruno Le Maire 01 53 18 41 13 presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr
Cabinet de Didier Guillaume 01 49 55 59 74 cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Cabinet d'Olivier Dussopt 01 53 1845 75 chefcab.semacp@cabinets.finances.gouv.fr